

Comment créer un compte accèsportail

Tous les outils numériques de la Financière Foresters^{MC} et du Plan de protection du Canada au bout des doigts!

accèsportail est le nouveau portail des conseillers pour gérer toutes vos affaires de Foresters et Plan de protection du Canada à partir d'un point central.

Suivez ces six étapes faciles pour créer votre compte accèsportail.

1. Allez à <https://accesportail.foresters.com/>

2. Cliquez sur « Demande de nouveau mot de passe » et entrez votre code de conseiller et l'adresse de courriel associée à votre contrat.

3. Vous recevrez un courriel contenant un mot de passe temporaire. Ouvrez une session à l'aide de votre code de conseiller et de votre mot de passe temporaire.
4. Lisez et acceptez les modalités d'utilisation.

5. Sélectionnez un mode de livraison pour recevoir un code de vérification et cliquez sur « Envoyer le NIP ».

6. Entrez le code de vérification et cliquez sur « Continuer ».

Vous venez de créer votre compte accèsportail!

Changez votre mot de passe temporaire.

Nous vous recommandons fortement de changer votre mot de passe temporaire après avoir créé votre compte accèsportail. Il vous suffit de cliquer sur votre nom en haut à droite, de sélectionner « Paramètres du compte » et de cliquer sur le lien « Changer le mot de passe ».

Créez votre compte accèsportail dès aujourd'hui !



© 2024 Plan de protection du Canada. PLAN DE PROTECTION DU CANADA et le logo sont des marques de commerce de Plan de protection du Canada inc., une société de la Financière Foresters. Assurance vie et assurance maladies graves sans exigence médicale et à émission simplifiée établies par la Compagnie d'assurance vie Foresters.

La Financière Foresters et Foresters sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Ontario, Canada M3C 1T9) et de ses filiales.